



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

AVIS DE REMPLACEMENT POSTE TEMPORAIREMENT VACANT

Unité locale Deux Montagnes

St-Eustache, le 1^{er} mai 2021

À toutes les membres,

Conformément aux statuts et règlements, l'Exécutif annonce le remplacement d'un poste temporairement vacant au sein de l'unité locale Deux Montagnes. Les membres de l'unité locale qui désirent faire partie d'une équipe dynamique doivent faire parvenir leur formulaire avec une lettre de présentation indiquant pourquoi elles sont la meilleure candidate pour ce poste.

Poste :

Représentante locale unité locale Deux Montagnes

Durée du mandat :

Environ 18 mois ou jusqu'au retour de la personne détenant le poste.

Fonction :

Consultez l'article 42 des statuts et règlements : [Cliquez ici](#)

Marche à suivre

- Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides et provenir de l'unité locale Deux Montagnes. Elle doit remplir le formulaire prévu à cet effet et le retourner (les signatures électroniques sont autorisées), **avant le 6 mai 2021, à 16 h**, à :

Isabelle Thibault
Secrétaire

secretaire.spsl@gmail.com

- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité locale ou en contactant Isabelle Thibault au secretaire.spsl@gmail.com ;
- La candidate doit être appuyée de deux (2) membres du syndicat ;
- Les candidates doivent accompagner leur mise en candidature d'un texte de présentation en indiquant pourquoi elles sont la meilleure candidate.

L'exécutif choisira la remplaçante sous recommandation de l'équipe de représentantes élues de l'unité locale.

Isabelle Thibault
Secrétaire FIQ-SPSL

